

OTIF



**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE POUR
LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX FERROVIAIRES**

**ZWISCHENSTAATLICHE ORGANISATION FÜR DEN
INTERNATIONALEN EISENBAHNVERKEHR**

**INTERGOVERNMENTAL ORGANISATION FOR INTER-
NATIONAL CARRIAGE BY RAIL**

**Office central
Zentralamt
Central Office**

1^{er} février 2005

Original : FR

**Erratum No 2 aux textes de notification 2005 et
Erratum No 1 à la version imprimée de l'édition 2005 du RID**

Les modifications qui n'ont pas pu être prises en compte dans la version imprimée de l'édition 2005 du RID qui vous est parvenue figurent en **caractères gras**

Par souci d'économie, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions. L'Office central ne dispose que d'une réserve très restreinte.

Aus Kostengründen wurde dieses Dokument nur in begrenzter Auflage gedruckt. Die Delegierten werden daher gebeten, die ihnen zugesandten Exemplare zu den Sitzungen mitzubringen. Das Zentralamt verfügt nur über eine sehr geringe Reserve.

For reasons of cost, only a limited number of copies of this document have been made. Delegates are asked to bring their own copies of documents to meetings. The Central Office only has a small number of copies available.

Sommaire

7.3.2 Biffer « de marchandises des classes 4.2, 4.3, 5.1, 6.2, 7 et 8 »

Partie 1

1.1.3.6.3 Dans le tableau, catégorie de transport 0, classe 6.1, ajouter les nos ONU suivants : « **1600, 2312, 3250** » et insérer une nouvelle ligne avant « Classe 6.1 » comme suit : « Classe 5.1 : 2426 » **ainsi qu'une nouvelle ligne après « Classe 7 » comme suit : « Classe 8 : 2215 »**

1.2.1 **Sous « Emballage combiné », remplacer « [4.1.3.1] » par « 4.1.1.5 »**

1.4.2.2.1 **Dans la dernière phrase, ajouter « dangereuses » après « marchandises »**

La note de bas de page 5) reçoit la teneur suivante :

« ⁵⁾ **Edition de la Fiche UIC applicable à partir du 1^{er} janvier 2005. »**

1.6.3.26 **Reçoit la teneur suivante :**

« (réservé) ».

1.6.3.27 a) **Reçoit la teneur suivante :**

« Les wagons-citernes et wagons-batterie destinés au transport

- **de gaz de la classe 2 des codes de classification contenant la/les lettre (s) T, TF, TC, TO, TFC ou TOC, ainsi que**
- **des matières de la classe 3 à 8 auxquelles sont affectés les codes-citerne L15CH, L15DH ou L21DH, dans la colonne 12 du Tableau A du chapitre 3.2,**

qui ont été construits avant le 1^{er} janvier 2005, mais qui cependant ne sont pas conformes aux exigences des prescriptions de la section 6.8.4, disposition spéciale TE22, applicables à partir du 1^{er} janvier 2005, peuvent encore être utilisés. Ils doivent cependant être rééquipés pour le 1^{er} janvier 2011 au plus tard de dispositifs définis dans la disposition spéciale TE22 dont l'absorption d'énergie minimale ne doit cependant s'élever qu'à 500 kJ pour chaque côté frontal du wagon. »

1.6.3.27 b) **Reçoit la teneur suivante :**

« Les wagons-citernes et wagons-batterie destinés au transport

- de gaz de la classe 2 avec des codes de classification qui ne contiennent que la lettre F, ainsi que
- de matières des classes 3 à 8 auxquelles sont affectés les codes-citerne L10BH, L10CH ou L10DH dans la colonne 12 du Tableau A du chapitre 3.2,

qui ont été construits avant le 1^{er} janvier 2007, mais qui cependant ne sont pas conformes aux exigences des prescriptions de la section 6.8.4, disposition spéciale TE 22, peuvent encore être utilisés.*)

*) « [la note de bas de page reste inchangée] »

Après 1.6.3.29, ajouter « 1.6.3.30 à 1.6.3.40 » : « (réservés) »

1.7.1.1 Remplacer les deux dernières phrases du texte de l'Erratum No 1 comme suit :

« Il est fondé sur le Règlement de transport des matières radioactives de l'AIEA (telle que modifiée 2003), Collection de normes de sûreté No TS-R-1, AIEA, Vienne, (2004). Les notes d'information figurent dans le document « Advisory Material for the IAEA Regulations for the Safe Transport of Radioactive Material », Safety Standard Series No. TS-G-1.1 (ST-2) AIEA, Vienne, (2002). »

1.8.3.3 Le 4^{ème} tiret sous le 1^{er} alinéa est supprimé (figure déjà à la fin du texte)

1.8.5.4 Sous 2 « Date et lieu de l'évènement » supprimer les cases à crocher en regard de « Désignation de la ligne » et « Kilomètres »

Ajouter la nouvelle sous-section suivante :

« 1.10.1.6 (réservé) »

1.10.3.3 Reçoit la teneur suivante :

« Des dispositifs, des équipements ou des procédures pour la protection contre le vol des trains ou des wagons transportant des marchandises dangereuses à haut risque (voir tableau 1.10.5) et celui de leur chargement doivent être mis en place et des dispositions doivent être prises pour que cette protection soit opérationnelle et efficace à tout moment. L'application de ces mesures de protection ne doit pas compromettre les interventions de secours d'urgence. »

1.10.5 Tableau : Remplacer « du type B ou de type C » par « du type B(U), B(M) ou C » »

Partie 2

2.2.2.1.5 Sous gaz corrosifs, 2^{ème} alinéa, remplacer « 5000 l/m³ » « par « 5000 ml/m³ »

- 2.2.41.4 et 2.2.52.4 **2^{ème} phrase : biffer « , de température de régulation et de température critique (déduites de la TDAA) »**
- 2.2.52.4 **En regard du « PEROXYCARBONATE DE POLY-tert-BUTYLE ET DE POLYETHER », remplacer dans la colonne « Diluant type B » « ≥ 23 » par ≥ 48 »**
- 2.2.62.1.11.1 **Oter le tiret dans « médi-caux » et « autre-ment »**
- 2.2.9.1.10 **Remplacer (2x) « MATIORES » par « MATIERES »**
- 2.2.9.3 En regard du No ONU 1931, ajouter « ou HYDROSULFITE DE ZINC »

Partie 3

Tableau A

0388 et 0389 : « Tolite » doit figurer en majuscules

- 1268 Biffer « TP9 » dans la colonne 11 (3x, groupes d'emballage II et III)
- 1442 Biffer « W6 » dans la colonne 16**
- 1597, 1656, 1658, (Groupes d'emballage II et III) : Biffer « CW31 » dans la colonne 18**
- 2249 Remplacer « T1 » par « TF1 » dans la colonne 3b
- 2315 Ajouter « VW15 » dans la colonne 17**
- 2427 Biffer « W6 » dans la colonne 16 (Groupes d'emballage II et III)**
- 3211 Biffer « W6 » dans la colonne 16 (Groupes d'emballage II et III)**
- 3213 Biffer « W6 » dans la colonne 16 (Groupe d'emballage II)**
- 3345 Ajouter « TP9 » avant « TP33 » dans la colonne 11 (groupe d'emballage I)
- 3394 Ajouter « PR1 » dans la colonne 8
- 3401 Ajouter « 274 » après « 182 » dans la colonne 6
- 3402 Ajouter « 274 » après « 183 » dans la colonne 6
- 3432 Biffer « W1 » dans la colonne 16
- 3433 Ajouter « 274 » avant « 320 » dans la colonne 6
- 3440 Ajouter « 274 » avant « 563 » dans la colonne 6 (3x)
- 3449 Ajouter « CW31 » dans la colonne 18
- 3458 Biffer « X » en regard de « TE15 » dans la colonne 13
- 3459 Biffer « X » en regard de « TE15 » dans la colonne 13
- 3460 Biffer « X » en regard de « TE15 » dans la colonne 13
- 3462 Biffer « X » en regard de « TE15 » dans la colonne 13 (Groupe d'emballage III)
- 3464 Biffer « X » en regard de « TE15 » dans la colonne 13 (Groupes d'emballage II et III)
- 3464 Biffer « X » en regard de « TU15 » dans la colonne 13 (Groupe d'emballage I)
- 3468 Biffer « (+13) » dans la colonne (5)**

Tableau B*)

Remplacer la ligne « BUTYLENE » par les 4 lignes suivantes :

BUTYLENES EN MELANGE 1012 290123
 BUTYLENE-1 1012 290123
 cis-BUTYLENE-2 1012 290123
 trans-BUTYLENE-2 1012 290123

Chapitre 3.3

Ajouter la nouvelle disposition suivante après DS 311 :**« DS 312 (réservé) »**DS 593 **Remplacer « P 203 (11) » par « P 203 (12) »**DS 637 **Le texte de la note de bas de page 1) reçoit la teneur suivante :**

« Voir notamment la partie C de la Directive 2001/18/CE du Parlement européen et du Conseil relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement et à la suppression de la Directive 90/220/CEE (Journal officiel de Communautés européennes, No L.106, du 17 avril 2001, pp. 8 à- 14) qui fixe les procédures d'autorisation dans la Communauté européenne. »

Partie 44.1.1 **Remplacer dans le Nota « P 621 » par « P 620, P 621, P650 »**4.1.1.19.6 **Tableau :**

No ONU 1791, Note *, la 3^{ème} phrase reçoit au début la teneur suivante : « Si l'essai est effectué avec des solutions d'hypochlorite elles-mêmes, l'utilisation... »

No ONU 2270, sous « Description », remplacer « compris entre 23 °C et 61 °C » par « inférieur à 23 °C »

No ONU 3264, dernière rubrique, colonne de droite, début du texte : il faut « Règle applicable aux rubriques collectives ; ne s'applique pas.... »

4.1.4.1 P200 (5) **Remplacer « (9) » par « (10) »**

Tableaux 2 et 3 : Déplacer la colonne « Tubes » après la colonne « Fûts à pression », comme dans le Tableau 1

P620 b) : Remplacer « et ayant une dimension extérieure minimale de 100 mm » par « Sa dimension extérieure minimale ne doit pas être inférieure à 100 mm. »

La disposition supplémentaire 4 est supprimée.

P650 (5) Supprimer la dernière phrase

P903 **Les 3^{ème} et 4^{ème} alinéas doivent être inversés**P906 **1) et 2) : remplacer « biphényles » par « diphényles »**

4.1.4.2 IBC520 : Remplacer « (litre) » par « (litre/kg) » dans la dernière colonne

4.1.4.4 PR1 : Ajouter « 3494 » dans la 2^{ème} colonne **et supprimer « 2003 »**

4.1.9.2.2 Remplacer « CV 33 » par « CW33 »

4.2.5.3 TP32 b) : Reçoit la teneur suivante :

« L'aptitude au transport en citernes doit être démontrée. Une méthode d'évaluation est l'épreuve 8d) de la série 8 (voir Manuel d'épreuves et de critères, Partie 1, Sous-section 18.7); »

4.3.2.5 TU38 : **Remplacer « telier » par « atelier »**

4.3.4.1.2 **Dans la colonne de droite ajouter :**

Sous LGBF, F1, II et D, II: « pression de vapeur à 50 °C ≤ 1,1 bar »
Sous L1,5BN, F1, I, II et D, I, II : « 1,1 bar <pression de vapeur à 50 °C ≤ 1,75 bar » et F1, III : « point d'éclair <23 °C, visqueux, 1,1 bar <pression de vapeur à 50 °C ≤ 1,75 bar »
Sous L4BN, F1, I, III et D, I, II : Pression de vapeur à 50 °C > 1,75 bar »

Sous « L4BH » insérer une nouvelle ligne supplémentaire « 6.2 I4 »

4.3.4.1.3 **Sous c) et d), remplacer 4x « code » par « code-citerne »**

Partie 5

5.2.1.6 a) : **Note de bas de page 1), supprimer la 1^{ère} phrase (figure déjà au 3.1.2.8.1) et ajouter à la fin un tiret supplémentaire comme suit :**

« - pour le No ONU 1010 Butadiènes, stabilisés : Butadiène-1,2, stabilisé, Butadiène-1,3, stabilisé. »

5.2.1.7.4 c) : Remplacer « colis du type IP-1 » par « colis du type IP-2 »

5.2.2.2.2 **Sous « Danger de la classe 4.3 », remplacer « gas » par « gaz »**

5.4.1.1.1 c) **3^{ème} tiret, 1^{ère} phrase : après « modèles d'étiquettes » ajouter « différentes du numéro 13 » et après « chapitre 3.2 » insérer un point et une nouvelle phrase (de l'ancienne édition) « Dans le cas de plusieurs numéros de modèles, les numéros qui suivent le premier doivent être indiqués entre parenthèses. »**

5.4.1.1.6.3 Remplacer à la 2^{ème} ligne « et véhicules » par « , véhicules et conteneurs »

5.5.1.3 Note de bas de page 2) : Reçoit la teneur suivante :

Des dispositions existent en l'occurrence, par exemple dans le Règlement CE No 1774/2002 du Parlement européen et du Conseil du 3 octobre 2002 établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux non destinés à la consommation humaine (Journal officiel des Communautés européennes, No L 273 du 10.10.2002 p.1).

Partie 6

6.1.3.7 **Ajouter un nouvel alinéa comme suit :**

« Toute marque supplémentaire autorisée par une autorité compétente doit permettre l'identification correcte de ces éléments selon 6.1.3.1. »

- 6.1.5.2.7 **Note de bas de page 3) : Remplacer « liquides standard selon 6.1.6.1 » par « liquides de référence selon 6.1.6 »**
- 6.1.6.1 **Biffer la désignation du paragraphe « 6.1.6.1 » dans la marge**
- 6.2.1.7.6 Le NOTA est supprimé
- 6.2.1.7.6 c) : Insérer « suivie par le mois (deux chiffres) » après « de l'année (deux chiffres) »
- 6.2.2 **Pour EN 13322-1 : 2003, remplacer « Partie 2 » par « Partie 1 »**
- 6.2.5.2.3 **Avant le dernier tableau, remplacer « masse » par « matière »**
- 6.2.5.7.5 **Biffer « des récipients à pression » dans le titre et remplacer « (voir 6.2.5.8.7) » par « (voir 6.2.5.8.6) »**
- 6.2.5.8.6 c) : Même insertion que sous 6.2.1.7.6
- 6.2.5.8 Le 2^{ème} membre de phrase entre parenthèses reçoit la teneur suivante :
« (par exemple collerette soudée ou plaque résistant à la corrosion, soudée sur la jaquette extérieure du récipient cryogénique fermé). »
- 6.2.5.9 **La correction sous 6.2.5.8 ne s'applique pas ici**
- 6.5.2.1.2 **Dans la description du 1^{er} exemple biffer « par exemple » et dans celle du dernier exemple remplacer « du groupe I » par « des groupes I, II et III »**
- 6.5.4.3.6 **La note de bas de page 2) reçoit la teneur suivante :**
« ²⁾ **Méthodes de laboratoire pour prouver la compatibilité des polyéthylènes à masse moléculaire élevée, tels que définis au 6.5.4.3.5, par rapport à des marchandises de remplissage (matières, mélanges et préparations), en comparaison avec les liquides de référence selon 6.1.6 ; voir directives dans la partie non officielle du texte du RID publié par l'Office central des transports internationaux ferroviaires. »**
- 6.7.5.3.1 **Ajouter « à pression » après « récipient » dans la 1^{ère} phrase**
- 6.8.2.1.17 Dans la définition de « λ » biffer « ou égal »
- 6.8.2.1.18 **Ajouter le renvoi « 4) » en regard de « diamètre » dans le 2^{ème} alinéa de la colonne de droite**
- 6.8.3.2.13 **La note de bas de page « 14) devient « 13) »**
Le sous-titre « Equipements pour les wagons-batterie et CGEM » après 6.3.2.19 doit être placé avant 6.8.3.2.18.
- 6.8.4 b) **TE 22, le début reçoit la teneur suivante : « Les wagons-citernes pour liquides et gaz et wagons-batterie... » (voir Erratum No 1)**

6.11.4.1 **NOTA : Biffer « 590, »**

Partie 7

7.2.4 La disposition spéciale W6 reçoit la teneur suivante :

« (réservé) ».

7.3.2 Dans le titre, biffer « de marchandises des classes 4.2, 4.3, 5.1, 6.2, 7 et 8 »

7.5.11 CW33. (2) : Remplacer dans les parenthèses « CI-1 », « CI-2 » et « CI-3 » par « type IP-1 », « type IP-2 » et « type IP-3 »

Partie non officielle du RID

Prescriptions pour les récipients en matière plastique

Dans le 1^{er} sous-titre, ajouter « ou 6.5.4.3.6 » après « 6.1.5.2.7 »

Dans le 1^{er} sous-alinéa, ajouter « ou 6.5.4.3.5 » après « 6.1.5.2.6 » et modifier « 6.1.6.1 » en « 6.1.6 »

Sous 3.1, modifier « 6.1.6.1 » en « 6.1.6 »

Sous « Méthode de laboratoire C », ajouter « ou 6.5.4.3.5 » après « 6.1.5.2.6 » et modifier « 6.1.6.1 e) » en « 6.1.6 e) »